



Facture demi-pension

publié le 01/11/2014

Descriptif :

La rentrée au 3 septembre 2014 des niveaux 5,4,3 donnera lieu à une déduction d'un repas (celui du 2 septembre) sur la facture du trimestre sept/déc.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.